



## Copie décision de justice

-----  
Par niele

Bonjour,

Je voudrais obtenir la copie d'une décision de justice d'un procès dans lequel j'étais la plaignante. J'étais à l'époque adolescente et je n'avais pas d'avocat. J'ai trouvé sur Internet le formulaire CERFA 12823\*02 à envoyer au greffe du tribunal concerné (ici le tribunal pour enfants de Versailles). Cependant, je n'ai aucune référence de la décision en question. Je ne suis même pas bien sûre de l'année (entre 1996 et 1998). Comment faire ? Le greffe va-t-il rechercher tout de même si j'envoie un formulaire quasi-vide ?

-----  
Par ESP

Bonjour

Essayez d'envoyer votre demande au greffe de la juridiction qui a rendu la décision, en joignant un courrier explicatif. Indiquez quand même le maximum d'éléments.

-----  
Par niele

Merci. Je viens de remplir le formulaire et d'ajouter une lettre explicative. Je vous remercie. On verra bien ! Bonne journée

-----  
Par ESP

Je vous en prie.

-----  
Par niele

Dites-moi, vous avez une idée du délai de réponse ?  
Merci d'avance, bonne journée.